



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

Communiqué
À tous les médias
Pour diffusion immédiate

Mémoire de la FCCQ au BAPE sur le projet hydroélectrique LA ROMAINE :

« Une excellente affaire pour le Québec, à réaliser dans les plus brefs délais. »

Montréal - Le 9 décembre 2008 – C'est ce soir que la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) comparait et dépose son mémoire aux audiences du BAPE sur le projet hydroélectrique La Romaine.

Pour la FCCQ, le projet de la Romaine représente une excellente affaire pour le Québec. En effet, ce projet devrait générer des recettes à l'exportation de 2,5 G\$ sur les six années s'étendant de la mise en service en 2014 jusqu'à ce que la production serve à répondre à la demande intérieure en 2020. « Les recettes additionnelles à l'exportation que permettra sa construction représentent un gain que le Québec ne pourrait obtenir autrement. Elles serviront à alimenter le Fonds des générations, et donc à ralentir la croissance de la dette, » estime Françoise Bertrand, Présidente-directrice générale de la FCCQ.

Assurer le développement économique de la Côte-Nord

Outre ses mérites sur le plan énergétique, environnemental et financier, la Fédération des chambres de commerce du Québec appuie le projet en raison de ses retombées positives pour la région de la Côte-Nord.

L'économie de la Côte-Nord repose principalement sur l'exploitation et la transformation de ressources naturelles. Or, ce secteur d'activité évolue en fonction de facteurs cycliques. Cette dépendance rend vulnérable l'économie régionale. « Le projet de La Romaine aura un impact majeur sur des dépenses d'immobilisation et l'économie de la Côte-Nord. D'ici sa pointe au début de la prochaine décennie, il est susceptible d'insuffler encore plus de dynamisme à la région et d'y favoriser le maintien de travailleurs, de services et de commerces, » ajoute Mme Bertrand.

Il y a un large consensus dans la région

La FCCQ et les Chambres de commerce de la Minganie, de Sept-Îles et de Baie-Comeau allient leurs voix à celles des nombreux autres intervenants qui appuient le projet. « Voici un projet qui recueille l'appui d'un très grand nombre d'intervenants de la région. Ce consensus ne peut être ignoré, » ajoute la présidente-directrice générale de la FCCQ.

Réduction des GES à l'échelle continentale

La construction de La Romaine répond aussi aux préoccupations environnementales des Québécois. « L'énergie propre produite par la Romaine sera exportée aux États-Unis pendant quelques années, réduisant d'autant l'utilisation de combustible fossile pour la production d'électricité en Amérique du Nord. C'est un gain pour tout le continent, » croit Françoise Bertrand.

Le complexe de la Romaine permettrait d'éviter des émissions de GES de l'ordre de 3 millions de tonnes annuellement, par rapport à la même quantité d'électricité produite par du gaz naturel, ou d'environ 7,5 millions de tonnes, par rapport au charbon.

La FCCQ adhère au principe du développement durable qui repose d'abord sur le développement économique, le respect de l'environnement et la responsabilité sociale.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Le mémoire complet est disponible au www.fccq.ca

- 30 -

Pour information :

Bruno-Serge Boucher
Fédération des chambres de commerce du Québec
514 844-9571, poste 3240
bruno-serge.boucher@fccq.ca